

Agence territoriale
Des Alpes de Haute Provence

Monsieur Le Préfet des Alpes de Haute-Provence
Agence Régionale de Santé
Délégation Départementale des Alpes de Haute-
Provence
CS 30229
04013 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Affaire suivie par : Annabelle CONSTANS
Téléphone : 06.16.81.73.33
Courriel : annabelle.constans@onf.fr

Digne-les-Bains, le 17 août 2023

1 Allée des Fontainiers
Tél. : 04-92-31-28-66
ag.alpes-de-haute-provence@onf.fr

V. Réf. : Affaire suivie par Caroline CHAUVIN – courrier du 21/07/2023

Objet : Consultation sur le projet de mise en conformité des captages d'eau destinée à la consommation humaine de la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye

Vous avez sollicité l'avis de l'O.N.F sur le projet de mise en conformité des captages d'eau des sources de la Chapelle, des Sagnes, de Fouillouse, de Maljasset, du Goutaï, des Gleizolles, de la Combe et de la Grande Serennes situés en forêt communale relevant du régime forestier.

Après examen des dossiers d'enquête publique, je vous informe que l'O.N.F n'a pas d'objection à formuler sur les projets d'arrêtés de mise en conformité de ces captages d'eau destiné à la consommation humaine alimentant les hameaux et village de Saint-Paul-sur-Ubaye.

Vous trouverez ci-joint, en retour, les dossiers d'enquête publique et leurs annexes.

Le directeur d'Agence

Benoît LOUSSIER

P.I Responsable du Service Forêt
Mme. Sylvie DEMIRDJIAN



Copie : Commune de Saint Paul sur Ubaye / UT Barcelonnette/Seyne